

Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 30 mars 1876

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (334v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Édouard Larue, 30 mars 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/48819>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [30 mars 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Larue, Édouard \(1828-1902\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin explique à Larue que Gauchet demande le versement de 79 000 F à Esther Lemaire qui lui seraient dus. Il lui soumet le projet de réponse qu'il compte faire à Gauchet.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Gauchet \[monsieur\]](#)
- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

juin le 30 Mars 76

Monsieur Larue,

J'ai reçue de M^e Gauchet une demande, au nom de Mad^e Godin, en paiement d'une somme de 77 000 ^{fr} qui lui serait réduite sur la licitation homologuée par le cœur.

Cette demande n'est que la reproduction de chiffres déjà discutés devant le tribunal de Nîmes, et sur lesquels est intervenu le jugement du 9^e Avril 1878.

Je vous envoie ci-joint le texte de la réponse que je crois devoir faire à M^e Gauchet.

Voyez si vous trouvez quelle modification il y a faire, et si comme moi vous

jugez à propos que cette lettre lui soit envoyée.

Agitez je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.